

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU SIPHEM DU 04 AVRIL 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le 04 avril à 18h30, le Comité Syndical s'est réuni en session ordinaire dans la Salle de danse à Gironde sur Dropt sous la présidence de Monsieur Michel FEYRIT, Président.

Date de la convocation : **28 mars 2023**

Délégués Titulaires en exercice :40 Délégués Suppléants en exercice : 40 Délégués présents : 24

Délégués Titulaires présents :17 Délégués Suppléants présents : 7 Délégués votants : .. 23+4

Délégués ayant donné procuration : 4

M. Dakir donne pouvoir à M. Gasnault

M. Dejean donne pouvoir à M. Verschuur

M. Gaillard donne pouvoir à M. Merveilleau

Mme Jaumain donne pouvoir à Mme Pareja

Délégués titulaires présents : Cardoit René, Chiappa Graziella, Courregelongue Didier, Desqueyroux Michel, Duffau Yannick, Dupio Jean-Claude, Dupiol-Tach Françoise, Feyrit Michel, Gasnault Jean-Pierre, Laisne Sophie, Longo Anne-Marie, Losse Pascal, Merveilleau François, Pareja Florence, Rouillon Cyril, Simon Christian, Vincente Bernard.

Délégués suppléants présents : Bies Lucienne, Bombard Robert, Cortes Mickael, Espagnet Denis, Estevez François, Suadeau Damien, Verschuur Joseph.

Délégués votants : Cardoit René, Chiappa Graziella, Courregelongue Didier, Desqueyroux Michel, Duffau Yannick, Dupio Jean-Claude, Dupiol-Tach Françoise, Feyrit Michel, Gasnault Jean-Pierre, Laisne Sophie, Longo Anne-Marie, Losse Pascal, Merveilleau François, Pareja Florence, Rouillon Cyril, Simon Christian, Vincente Bernard, Bies Lucienne, Bombard Robert, Cortes Mickael, Espagnet Denis, Estevez François, Suadeau Damien, Verschuur Joseph, Dakir Zacharia, Dejean Jacques, Gaillard Jérémie, Jaumain Éléna.

Délégués excusés : Bouton Nathanaël, Carbonnier Patrice, Chanfrante Henrique, Chevreux David, Dulau Marie-Bernadette, Jonet Olivier, Labrouche Michelle, Lambert Didier, Landsheere Kévin, Le Borges Jean-Yves, Marly Sophie, Poujardieu Serge, Serre Jacqueline, Sheriffs Colin, Cappelletto Josiane, Darroman Michel, Dubourd Jean-Luc, Dufau Patrick, Guillomon François, Plat Bernard, Portet Adeline, Rochereau Chantal.

DÉLIBÉRATION N°2023-007 – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Monsieur le Président présente le compte administratif 2022. Les résultats de l'année 2022 sont les suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Dépenses :	906 442,64	Recettes :	994 106,90
Résultat de l'exercice :		Excédent :	87 664,26
Résultat antérieur reporté :			83 515,20
Résultat section fonctionnement :			171 179,46
SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses :	88 947,21	Recettes :	202 789,35
Résultat de l'exercice :		Excédent :	113 842,14
Résultat antérieur reporté :			- 38 083,43
Résultat section investissement :			75 758,71
Résultat global :			246 938,17

Le Président n'ayant pas pris part au vote conformément au Code Général des Gasnault, désigné Président de séance, demande aux délégués d'adopter le compte administratif 2022.

Après en avoir délibéré à l'**unanimité** de ses membres, le Conseil Syndical décide :

- D'**adopter** le compte administratif 2022
- D'**approuver** la sincérité des restes à réaliser 2022

Résultat du vote :

Votants :27 Abstention :0 Pour :27 Contre :0

Le président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait et délibéré les, jour, mois et année susdits et signé par les membres présents.

Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de sa réception par le représentant de l'État et sa publication.

La secrétaire de séance,

Graziella CHIAPPA



PUBLIÉE LE :

Le Président de séance,

Jean-Pierre GASNAULT

